

Les points essentiels à indiquer pour obtenir des aides

Demander l'attestation RGE pour le domaine de travaux concerné
Ou
Vérifier sur l'annuaire RGE : www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

Détailler la nature des travaux (préparatoires, performance énergétique, finitions).

Préciser les mentions :

- "très haute performance énergétique"
- La puissance*
- L'ETAS*
- Régulateur (Classe ≥ IV)

Dissocier le coût du matériel de la main d'œuvre.

Entreprise XXX
Adresse, téléphone, mail

Références de l'assurance professionnelle obligatoire pour les activités exercées

Adresse des travaux si différente



Devis n° : XXX

Date : JJ/MM/AAAA

Validité : x mois

(Le devis doit être valable à la date de dépôt des demandes de subventions)

Client : M. / Mme. XXX

Adresse du client

Devis installation chaudière à très haute performance énergétique (THPE)

Description : installation chaudière à très haute performance énergétique

| Designation | Quantité | Unité | Prix Unitaire | Total TVA | Total HT |
|---|----------|-------|---------------|-------------|----------|
| Travaux préparatoires Dépose de l'ancien équipement si nécessaire | 1 | | | | |
| Description de l'appareil Marque, modèle, type de combustible (gaz fioul...) Puissance* = ... kW Efficacité énergétique saisonnière (ETAS*) Présence et classe du régulateur | | | | | |
| Autres travaux (finitions) : Adaptation éventuelle du conduit d'évacuation (ex : ventouse) Dégazage et nettoyage de la cuve à fioul si nécessaire | | | | | |
| Coût main d'œuvre Bien dissocier le coût matériel de la main d'œuvre (chaudière, régulation, programmation...) | | | | | |
| | | | | Total HT : | |
| | | | | Total TVA : | |
| | | | | Total TTC : | |

| Taux TVA | Montants |
|--|---------------------------|
| 5,50% (Rénovation énergétique respectant les exigences) | Montant HT Montant TVA |
| 10% (Rénovation) | Montant HT Montant TVA |
| 20% (Neuf) | Montant HT Montant TVA |
| | Total TTC |

Visite préalable du logement en date du JJ/MM/AAAA

Date prévisionnelle de début des travaux :

Modalités et conditions de paiement :
% à la signature, le solde à la livraison

Le client

(Signature précédée de la mention «Bon pour accord»)

La signature du devis doit avoir lieu après l'obtention des accords par les différentes aides sollicitées

L'entrepreneur

Entreprise XXX

Siret ou Siren ou RCS 123456789 - SA ou SARL au capital de xx € - TVA intra FR12345612345
Procédures de réclamation, conditions du service après-vente et coordonnées du médiateur de consommation

*Si Puissance ≤ 70KW, Efficacité énergétique saisonnière (ETAS) ≥ 92%

Si Puissance > 70KW, l'efficacité utile mesurée à 100% de la puissance thermique nominale doit être ≥ 87% et l'efficacité utile mesurée à 30% de la puissance thermique nominale doit être ≥ 95,5%